

Section 2

Région de Laâyoune–Boujdour– Sakia El Hamra

Section 2- Région de Laâyoune– Boujdour–Sakia El Hamra

La région de Laâyoune – Boujdour – Sakia El Hamra regroupe les provinces de Laâyoune et Boujdour . S'étendant sur une superficie de 139.480 Km² et avec une population estimée à 197.000 habitants en 1998 dont 94,9% habitent en milieu urbain contre 52,5% au niveau national. Cette région est limitée au Nord par la région de Guelmim – Es Smara, au Sud par la région de Oued Ed Dahab – Lagouira, à l'Est par la République Islamique de Mauritanie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

La population et la superficie de la région se répartissent comme suit :

Répartition de la population et de la superficie en 1998

Province	Population	Superficie en Km ²
Laâyoune	168.000	39.360
Boujdour	29.000	100.120
Total	197.000	139.480

La Région est composée par les provinces de Laâyoune et Boujdour avec 14 communes dont 4 Communes Urbaines.

Découpage Administratif en 1998

Province	Nombre de Cercle	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Laâyoune	2	3	7	10
Boujdour	1	1	3	4
Total	3	4	10	14

1- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUE DES PRINCIPAUX SECTEURS

1-1 Secteurs sociaux

- Enseignement

- Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire compte 2 catégories :

- Enseignement préscolaire traditionnel avec 143 écoles et 6.624 élèves dont 45% sont de sexe féminin.

- Enseignement préscolaire moderne avec 58 écoles et 1.531 élèves dont 33% sont de sexe féminin.

- Enseignement fondamental

1er cycle de l'enseignement fondamental

Le 1er cycle de l'enseignement fondamental comprend 42 établissements et 30.439 élèves qui se répartissent comme suit :

1er Cycle de l'enseignement fondamental en 1998

Province	Nombre d'établissements	Nombre de classes	Personnel Enseignant	Nombre d'élèves
Laâyoune	39	789	824	27.015
Boujdour	3	81	81	3.424
Total	42	870	905	30.439

2ème cycle de l'enseignement fondamental

Le 2ème cycle de l'enseignement fondamental comprend 13 établissements et 9.936 élèves qui se répartissent comme suit :

2ème Cycle de l'enseignement fondamental en 1998

Province	Nombre d'établissements	Nombre de classes	Personnel Enseignant	Nombre d'élèves
Laâyoune	12	283	477	9.282
Boujdour	1	24	40	654
Total	13	307	517	9.936

- Enseignement secondaire

Ce cycle comprend 6 établissements et 4.356 élèves qui se répartissent comme suit :

L'enseignement secondaire en 1998

Province	Nombre d'établissements	Nombre de classes	Personnel Enseignant	Nombre d'élèves
Laâyoune	5	119	283	4.126
Boujdour	1	7	26	230
Total	6	126	309	4.356

- Formation professionnelle

Concernant la formation professionnelle, le nombre de stagiaires s'élève à 1.494 bénéficiaires dont 36 % sont dans le privé.

- Santé

Les hôpitaux de la région offrent 412 lits, soit un lit pour 428 personnes contre 1.147 au niveau national.

Le secteur de la santé en 1997

Province	Nombre de Médecins		Nombre de Pharmaciens	Personnel Paramédical	Nombre de lits	Nombre de chirurgiens dentistes
	Public	Privé				
Laâyoune	43	17	26	393	374	7
Boujdour	9	-	2	72	38	-
Total	52	17	28	465	412	7

1-2 Secteurs productifs

L'économie de cette région repose essentiellement sur le développement des forêts, des pêches maritimes, du tourisme et des mines (phosphates, sel).

Forêts

La superficie reboisée en 1997 a atteint 6.000 hectares (3.000 hectares à Laâyoune et 3.000 hectares à Boujdour).

Pêches Maritimes

La production halieutique de la région a atteint un taux de 36,23 % de la production nationale en 1997.

Tourisme

Concernant l'infrastructure hôtelière de la région, Laâyoune occupe une place très importante avec 28 hôtels d'une capacité de 646 chambres et 1.288 lits.

Mines : Phosphates.

La production en phosphates, ressource principale de la région, s'élève à 2 millions de tonnes dont 1,8 millions de tonnes sont destinées à l'exportation .

1-3 Infrastructure de base

La production nette d'électricité par la centrale thermique de Laâyoune a atteint près de 70.700.000 kwh en 1997, soit un taux de 1% de la production thermique au niveau national.

Concernant l'eau potable, la consommation en cette matière représente 72,5 % de la production régionale, la couverture en électricité, quant à elle, a atteint 99 %. Quant au réseau routier, il s'étend sur 2.512 Km dont 1.110 Km de route revêtue.

La région comporte également un aéroport et un port dans la province de Laâyoune. Le transport routier se compose de 10 autocars, 274 taxis interurbains, 3 bus à Laâyoune et 188 taxis urbains. En matière de postes et télécommunications, la région est équipée de 13 agences postales et compte 9.063 abonnements téléphoniques.

Concernant l'assainissement liquide, 12.800 ménages sont reliés au réseau. Le volume de déchets solides collectés est estimé à 125.650 tonnes par an.

2- BILAN DES REALISATIONS

Lorsque le Maroc a récupéré ses provinces de Sud, il s'est trouvé devant un vide quasi – total en ce qui concerne l'équipement de ces provinces et leur dotation en services essentiels à la continuité de la vie et au développement.

Pour faire face à ce lourd héritage, le Maroc devait faire appel à des moyens exceptionnels pour la reconstruction de cette partie importante du territoire national. Ainsi, c'est dans une ambiance de mobilisation générale et un volontariat exemplaire que le gouvernement a entrepris un programme colossal d'équipement et de développement dans ces provinces, visant dans une première étape à rattraper le retard hérité du passé, et dans une deuxième étape de consolider l'intégration économique et sociale.

Le bilan des principales réalisations socio-économiques qu'a connu la région depuis 1975 se présente comme suit :

2-1 Infrastructure de base

La synthèse des réalisations par secteur se présente de la façon suivante :

Secteur routier

Les principales réalisations ont concerné :

-La construction de la route principale 41: Bouizakarn, Frontière Maroco–Mauritarienne en passant par Guelmim, Tan-Tan, Laâyoune, Boujdour, Dakhla et Lagouira (940 Km) ;

-La construction de la route principale 43: Boukraâ-Guelmat Zemour (160Km).

Secteur Portuaire

Dans ce domaine, les principales réalisations ont porté sur la construction du port de Laâyoune et l'abri de pêche de Boujdour.

Secteur de l'eau

Les principales opérations ont concerné :

- La construction du barrage Sakia EL Hamra ;
- La réalisation d'un lac sur l'oued Sakia EL Hamra ;
- La réalisation de plus de 500 forages et puits à Laâyoune.

Secteur des transports.

Les efforts accomplis dans ce domaine ont porté principalement sur l'implantation des services de la direction des transports terrestres dans la province de Laâyoune. De plus, plusieurs lignes de desserte par autocars de transport en commun de passagers ont été mises en service (Marrakech- Laâyoune, Agadir- Dakhla et Agadir- Es-Smara- Laâyoune). Concernant le transport de marchandises, l'ONT a procédé à l'ouverture d'une agence à Laâyoune. Ainsi que plusieurs opérations concernant l'infrastructure et les équipements aéronautiques ont été réalisées dans l'aéroport de Laâyoune.

Information

Les opérations réalisées ont permis la couverture de Laâyoune par des programmes Radio et Télévision via les satellites Intersat et Arabsat, la création d'un centre émetteur radio ondes moyennes à Laâyoune.

2-2 Secteurs sociaux.

Enseignement

Le ministère de l'Education Nationale dispose de l'infrastructure suivante :

- Au niveau de l'enseignement primaire : il y a 39 écoles à Laâyoune et 3 écoles à Boujdour ;

- Au niveau de l'enseignement secondaire : il y a 5 lycées et 12 collèges à Laâyoune et 1 collège et 1 lycée à Boujdour.

Santé publique

La région dispose de l'infrastructure suivante :

- 3 hôpitaux à Laâyoune ;
- 17 centres de santé ;
- 4 maternités ;
- 2 cliniques privées ;
- 3 laboratoires ;
- 7 dispensaires ruraux ;
- 33 pharmacies ;
- 10 dépôts de médicaments.

Emploi et Affaires Sociales.

Le ministère de l'Emploi et des Affaires sociales a créé une délégation à Laâyoune.

Justice

Le ministère de la justice a réalisé un palais de justice à Laâyoune.

2-3 Secteurs productifs

Agriculture

Les réalisations effectuées par le Ministère de l'Agriculture et du développement rural dans la région ont concerné l'infrastructure d'encadrement, les aménagements hydro-agricoles, la production végétale, l'élevage, la forêt et la protection des ressources naturelles, ainsi que la recherche agronomique.

La superficie agricole utile est estimée à 7.500 ha dont 50 ha irrigués.

Les infrastructures d'encadrement réalisées par le ministère de l'Agriculture et du développement rural sont les sièges des Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA), les Centres de Travaux (CT) ainsi que les logements du personnel.

Les réalisations en matière d'aménagement hydro-agricole concernent essentiellement l'eau d'irrigation des périmètres à partir des forages et puits existants.

Par ailleurs, avec le développement des forages et l'équipement des périmètres irrigués notamment dans la province de Laâyoune, il a été procédé à leur mise en valeur avec introduction d'espèces maraîchères, de luzernes et de plantations fruitières.

Concernant l'élevage, les principales réalisations consistent à l'intensification de la production animale (ovins, caprins et camelins), principale activité agricole de la population, par l'introduction de races performantes.

Pour le secteur de développement des forêts et des ressources naturelles, les activités menées dans la région visent essentiellement la lutte contre l'ensablement .

Pour accélérer le développement agricole de la région, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) s'est mobilisé pour créer une station expérimentale à Foum El Oued (Laâyoune).

Pêches maritimes

Les captures dans les ports sahariens ont connu une importante évolution. C'est ainsi que le tonnage débarqué au port de Laâyoune est passé de 26.000 tonnes en 1991 à 309.170 tonnes en 1998. Quant au port de Boujdour, la moyenne des débarquements de 1988 à 1993 a été de l'ordre de 1.500 tonnes.

Sur le plan des investissements, l'Office National des Pêches (ONP) a réalisé la délégation de Laâyoune.

Energie et Mines

La distribution des produits pétroliers est assurée par la société Atlas Sahara (filiale de la société oil Maroc). En ce qui concerne la production des phosphates, elle est passée de 200.000 tonnes en 1977 à 1.861.000 tonnes en 1997.

Par ailleurs, plusieurs études ont été réalisées, dont notamment :

- L'étude des roches carbonatées de Laghchiat (Gueltat zemmour) en vue de leur utilisation comme marbre ou matériaux de construction ;
- L'étude des argiles et limons argileux de Sakia El Hamra en vue de leur utilisation en briqueterie ;
- L'étude des argiles de la région de Boukraâ ;

- L'étude des marbres et roches ornementales de Boujdour
- ;
- L'étude du gypse de la région de lémsied (Boujdour) ;
- L'organisation du circuit des exploitations des carrières de sel.

Industrie et Artisanat

Parmi les réalisations importantes, on peut citer :

- la construction de l'ensemble artisanal de Laâyoune ;
- La réalisation d'un centre de qualification professionnelle à Laâyoune ;
- la réalisation de deux délégations du commerce et de l'industrie la première à Laâyoune et la deuxième à Boujdour .

Tourisme

Dans le cadre du développement touristique des provinces sahariennes récupérées, le département du tourisme a procédé à la création en 1976 de la société immobilière pour le développement touristique du Sahara (SIDETSA).

En vue de doter la ville de Laâyoune d'une infrastructure d'accueil adéquate, le département du tourisme a procédé à la réalisation d'un hôtel de luxe de 150 lits et d'un camping caravaning à la plage de Laâyoune sur le site côtier de Fom EL Oued, situé à 20 Km de Laâyoune.

Répartition des Investissements réalisés dans les provinces de Laâyoune, Boujdour par secteur depuis 1976(en milliers de DH)

Secteur / Province	Laâyoune	Boujdour	Total
- Routes	214.700	145.400	360.100
- Ports	562.307	18.077	580.384
- Eau	123.700	-	123.700
- Equipements Publics	19.832	-	19.832
- Météorologie	500	-	500
- Transport	177.591	-	177.591
- Habitat	318.500	20.000	338.500
- Postes et télécommunications	100.000	12.000	112.000
- Information	105.500	-	105.500
Total	1.622.630	195.477	1.818.107

3- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

La Région de Laâyoune – Boujdour – Sakia El Hamra recèle des richesses naturelles importantes. En effet, l'importance de ses ressources halieutiques, la diversité du milieu désertique et sa proximité des principaux pôles d'attraction touristiques, son effectif animal estimé à 446.260 têtes, ses mines de phosphate et ses carrières de sel, revêtent une grande importance dans le processus de développement socio-économique de cette Région.

3-1 Secteurs productifs

Pêches Maritimes

Au niveau des ressources, le développement de ce secteur exige l'adoption d'une stratégie basée sur les axes ci-après :

- Pour mieux valoriser le produit et créer davantage d'emplois, il faut encourager la destination de la ressource notamment en sardine vers les usines de conserve, de semi conserve et de congélation ;

- Assurer la pérennité des ressources notamment en sardine par le renforcement des mesures d'aménagement et d'encouragement des recherches notamment à l'Institut National de la Recherche Halieutique récemment créé à Laâyoune ;

- Encourager l'activité de transformation des algues

- Encourager l'élevage aquaculture, pour ce faire, il faut déterminer les sites adéquats .

Le développement du secteur de la pêche nécessite également le renforcement de l'infrastructure de base dont notamment :

- L'extension des infrastructures portuaires du port de Laâyoune, pour améliorer sa capacité d'accueil et de débarquement ;

- La construction du port de Boujdour ;

- La création d'une station radio-maritime locale pour améliorer les conditions de sécurité maritime dans la région ;

- La création d'une halle de poisson au niveau du port de Laâyoune répondant aux normes requises.

Tourisme

Les mesures préconisées pour la promotion du tourisme sont :

- La création d'un centre de formation professionnelle en hôtellerie ;

- L'encouragement de la construction des unités 1ère et 2ème catégorie ;

- La réalisation d'un port de plaisance à Foug El Oued, ville de Tarfaya ;

- La mise en place des infrastructures appropriées dans les sites touristiques déjà identifiés ;

-L'installation de campements dans les sites touristiques et l'exposition du produit touristique (artisanat, arts populaires, etc...);

-L'encouragement du tourisme dans la province de Boujdour par la création d'un camping international.

Agriculture

Concernant l'agriculture, la stratégie de développement doit prendre en considération :

- L'intensification de la production animale (ovins, caprins et camelins), principale activité agricole de la population, par l'introduction de races performantes ;

- La définition des sols pouvant être irrigués et les systèmes d'irrigation les mieux adaptés aux caractéristiques de la zone ;

- Approfondir les études menées pour la création d'un périmètre irrigué à Jraifia (Province de Boujdour) ;

- La conservation des surfaces à végétation naturelle dans le but de réduire la désertification des terres.

Mines

En matière des mines, la stratégie prévoit la valorisation de la production des phosphates par sa transformation et son industrialisation ainsi que l'organisation du circuit des exploitations des carrières de sel.

3-2 Infrastructure de base

Dans le cadre des infrastructures de base, le plan de développement économique et social propose la réalisation des projets suivants :

- Porter le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural à 80% ;
- Relier les villes de Boujdour et Tarfaya au réseau national d'électricité ;
- Construire deux gares routières à Laâyoune et Boujdour;
- Construction d'un aéroport pour l'atterrissage des petits avions à Boujdour ;
- Extension du port de Laâyoune et lancement des travaux de réalisation du port de Boujdour ;
- Construction de la route côtière reliant la commune Rurale de Foug El Oued et la municipalité d'El Marsa.

3-3 Secteur sociaux

Education nationale

Il est nécessaire de renforcer les équipements scolaires de la Région notamment par :

- La construction d'un lycée technique ;
- La construction d'un Centre Pédagogique Régional ;
- La création d'un noyau universitaire d'enseignement supérieur.

Santé publique

Dans ce domaine, l'action doit être axée sur le renforcement de l'infrastructure sanitaire à savoir :

- L'acquisition d'un scanner ;
- La construction d'un centre de psychiatrie indépendant de l'hôpital Moulay Hassan Ben Mehdi ;
- Construction d'un centre de transfusion sanguine ;
- Extension et équipement de l'hôpital de Boujdour.

3-4 Axes de développement

La stratégie de développement économique et social élaborée s'articule donc principalement sur des axes prévoyant à moyen terme, des projets de développement dans les secteurs porteurs de l'économie et créateurs d'emplois dans la Région.

Ces axes sont :

- La promotion du secteur agricole par le biais de l'intensification et la valorisation de la production animale (surtout l'élevage camelin et caprin) ;
- La valorisation de la production halieutique par l'encouragement de l'implantation des unités industrielles de traitement des produits de la pêche à haute valeur ajoutée, moins polluantes et génératrices d'emplois (conserves de poisson, congélation...);
- La contribution du secteur du phosphate dans l'effort de développement de cette Région par la création des unités de traitement ;
- L'exploitation des carrières de sel ;

- Le renforcement de l'infrastructure touristique ;
- La promotion des secteurs du commerce, de l'artisanat et du transport.

4- PROGRAMME D'ACTION.

Pour concrétiser les actions de développement, les Collectivités Locales de la Région ont présenté, chacune en ce qui la concerne, un programme d'investissement pour la période du plan quinquennal.

Ainsi, les investissements prévus par l'ensemble des Collectivités Locales de la Région pour la période du plan s'élèvent à 266.340.476 Dh, alors que l'enveloppe budgétaire est évaluée à 1.405.245.079 Dh.

La situation générale du plan de développement économique et social de la Région de Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra se présente comme suit :

Tableau 1 : Répartition des investissements et du nombre de projets selon le type de projet

Type de projet		Nombre	Montant (en Dh)	%
Noyau dur	En cours	71	104.794.124	6,27
	Enveloppe minimale	88	161.546.352	9,66
Banque de projets		132	1.405.245.079	84,07
Total		291	1.671.585.555	100,00

4-1 Noyau dur

A- Les projets en cours

Il s'agit de projets qui ont été initiés par les Collectivités Locales avant l'exercice 1999-2000 et dont l'achèvement est prévu au courant de la période du Plan.

En principe, ces projets devront constituer une complémentarité avec ceux de l'enveloppe minimale pour constituer le noyau dur du plan quinquennal.

Le nombre des projets en cours est de 71 correspondants à une enveloppe budgétaire de 104.794.124 Dh, ce qui représente 40 % du noyau dur du plan.

Leur répartition sectorielle se présente comme suit :

Tableau 2 : Répartition des investissements des projets en cours selon les secteurs

Secteurs	Montant (en DH)	%
Equipements sociaux	3.601.960	3,44
Equipements éducatifs et de Formation	5.970.200	5,70
Distribution eau	7.148.765	6,82
Distribution électricité	7.870.000	7,51
Assainissement solide	2.550.000	2,43
Assainissement liquide	213.161	0,20
Transport urbain	-	-
Equipements spécialisés	11.718.904	11,18
Vicinalité et routes secondaires	1.560.000	1,49
Aménagements Communaux	17.269.252	16,48
Voirie et éclairage public	8.138.390	7,77
Bâtiments administratifs	38.753.492	36,98
Total	104.794.124	100,0
	4	0

Il ressort du tableau (2) ci-dessus que les projets qui nécessitent une enveloppe budgétaire assez importante sont les aménagements communaux, les bâtiments administratifs et les équipements spécialisés avec respectivement 16,48 %, 36,98 %

et 11,18 % des investissements en cours de réalisation dans la région.

B- Enveloppe minimale

Investissement par type de Collectivité Locale

Les investissements prévus dans le cadre du plan par l'ensemble des Collectivités Locales formant la Région s'élèvent à 161.546.352 Dh et se présentent comme suit :

Tableau 3 : Répartition de l'Enveloppe minimale et les investissements selon le type de Collectivité.

Type de collectivité	Nombre de projets	Montant (en DH)	%
Région	13	46.570.623	28,83
Provinces	40	45.212.000	27,99
Communes Urbaines	31	68.956.229	42,68
Communes Rurales	4	807.500	0,50
Total	88	161.546.352	100,00

Ainsi, 45.212.000 Dh seront réservés dans les budgets des Assemblées Provinciales, soit 28 % des investissements globaux prévus dans la Région.

Les communes Urbaines et Rurales participeront avec une enveloppe globale de 69.763.729 Dh, soit 43 % du montant global des investissements de la Région.

De sa part, la Région en tant que Collectivité Locale mobilisera une enveloppe financière de 46.570.623 Dh pour la réalisation de 13 projets, soit 29% du volume des investissements prévus dans le cadre du plan.

Répartition des investissements selon la source de financement :

Le montage financier des projets prévus pour être réalisables par les finances des collectivités relevant de cette Région se présente comme suit :

- 60 % représentent les ressources propres et les ressources affectées ;
- 39 % représentent la T.V.A ;
- 1 % provenant de dons.

Tableau 4 : Répartition de l'enveloppe minimale et les investissements par secteur d'intervention

Secteurs	Montant en Dh	%	Nombre de projets
Equipements sociaux	17.915.694	11,09	11
Equipements éducatifs et de Formation	6.044.702	3,74	2
Distribution eau	1.000.000	0,62	1
Distribution électricité	-	-	0
Assainissement solide	5.020.200	3,11	2
Assainissement liquide	2.200.000	1,36	2
Transport urbain	-	-	0
Equipements spécialisés	24.543.716	15,19	12
Vicinalité et routes secondaires	9.815.767	6,08	4
Aménagements Communaux	21.050.765	13,03	17
Voirie et éclairage public	56.797.535	35,16	26
Bâtiments administratifs	17.157.973	10,62	11
Total	161.546.352	100,00	88

Il ressort du tableau (4) ci-dessus l'importance que revêtent les actions inscrites dans le plan et qui restent à entreprendre dans les secteurs primordiaux en relation très étroite avec la promotion de l'amélioration des conditions de vie des populations de cette région, notamment les investissements à réaliser dans les secteurs de l'extension et le renouvellement du réseau de voirie et d'éclairage public, des bâtiments administratifs, des aménagements communaux (aménagement de places et jardins publics, création de lotissements, etc...) les équipements sociaux (promotion de l'habitat social, création de terrains de sports, construction de complexes socioculturels, etc...) et les équipements spécialisés et à caractère économique.

Echéancier de réalisation des projets et investissements prévus annuellement :

Tableau 5 : Répartition des investissements de l'enveloppe minimale selon les collectivités et l'année

(en Dh)

Collectivités	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Région	8.948.936	9.127.915	9.310.473	9.496.683	9.686.616
Provinces	7.362.000	9.542.000	7.880.000	10.408.000	10.020.000
C. Urbaines	23.017.600	10.942.200	11.385.694	18.700.735	4.910.000
C. Rurales	115.500	190.500	140.500	140.500	220.500
Total	39.444.036	29.802.615	28.716.667	38.745.918	24.837.116

La première année du plan connaîtra la part la plus importante de l'ensemble des investissements, le montant prévu se chiffre à 39 Millions de dirhams, soit 24 % des investissements prévus au cours du plan. Cette première année,

les Communes Urbaines, quant à elle, participeront à l'investissement à hauteur de 23 Millions de Dirhams.

Les Communes Rurales réserveront une enveloppe financière de 116 Mille Dirhams la première année du plan. Cette part sera de 221 Mille Dirhams la dernière année du plan.

D'autre part, les budgets d'investissement des Assemblées Provinciales varieront de 7 Millions de Dirhams en 1999-2000 à 10 Millions de dirhams en 2003-2004.

Pour sa part, la Région en tant que Collectivité Locale, réservera une enveloppe presque constante à l'investissement. Elle est évaluée à près de 9 Millions de Dh annuellement.

En terme de moyenne annuelle réservée à l'investissement durant la période du plan, les Communes Urbaines participeront avec 13,8 Millions de Dh suivies des Préfectures et Provinces avec les Communes Rurales avec 9 Millions de Dh et en dernière place les Communes Rurales avec 162 Mille dirhams.

4-2- Banque de projets.

Les Collectivités Locales de la région de Laâyoune-Boujdour-Sakia EL Hamra ont présenté chacune dans le cadre de son plan de développement une banque de projets dont le financement reste à rechercher.

Cette banque de projets contient 132 projets pour un coût global de 1.405.245.079 Dh. La répartition sectorielle des projets de cette banque se présente comme suit :

**Tableau 6 : Répartition sectorielle de la banque des projets
selon les secteurs d'intervention.**

Secteurs	Montant en Dh	%
Equipements sociaux	73.474.000	5,23
Equipements éducatifs et de Formation	58.150.000	4,14
Distribution eau	14.590.000	1,04
Distribution électricité	10.800.000	0,77
Assainissement solide	319.520.000	22,73
Assainissement liquide	4.750.000	0,34
Equipements spécialisés	192.164.870	13,67
Vicinalité et routes secondaires	131.500.000	9,36
Aménagements Communaux	540.445.209	38,46
Voirie et éclairage public	3.335.000	0,24
Bâtiments administratifs	56.516.000	4,02
Total	1.405.245.079	100,00

Il ressort du tableau (6) que la totalité des ressources financières est destinée aux secteurs des aménagements communaux représentant 39% de l'enveloppe budgétaire en matière d'infrastructure, l'assainissement solide avec 23%, les équipements spécialisés avec 14% et les projets de construction de routes et plus particulièrement en milieu rural avec 10 %.

Pour accélérer le rythme de la réalisation des projets déjà fixés, il est souhaitable d'adopter de nouvelles formules innovatrices en matière de partenariat (contrat plan, Fonds Régional de développement, Intercommunalité, etc..), de gestion déléguée ou de concession, étudiées et adaptées aux spécificités régionales et locales dans le secteur du management et de la gestion des équipements à réaliser dans le cadre de ce plan.

L'adoption de ces nouvelles formules de gestion est de nature à soulager les entités décentralisées du fardeau financier

de réalisation et d'exploitation tout en conservant des services de qualité et à moindre coût.

Article 2 - Région de Laâyoune–Boujdour–Sakia El Hamra 1

1- CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUE DES PRINCIPAUX SECTEURS.....	1
2- BILAN DES RÉALISATIONS	7
3- STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT	14
4- PLAN D'ACTION.	20